Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping Bella Vista, nous vous demandons de lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la réservation est effectuée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE:

Les présentes Conditions Générales et plus généralement le Contrat de location sont régis par la loi française. Les présentes Conditions Générales ont été rédigées en langue française puis traduites dans différentes langues.

En cas de litige, seul le texte français fait foi, les autres versions étant traduites à titre informatif.

APPLICATION ET ACCEPTATION DES CGV:

Ces Conditions Générales de Vente sont valables au moment où le Client procède à une demande de réservation. La Société est libre d'accepter ou non une demande de réservation, sous réserve d'un motif légitime tel que la disponibilité des hébergements... En procédant à une Réservation, le Client reconnaît avoir pris pleinement connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et en avoir accepté définitivement et sans réserve les termes et conditions qui y sont définis

Cette acceptation consiste dans le fait :

- Pour une Réservation par Internet, de cocher la case liée à la mention suivante : « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ». Le fait de cocher la case est réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.
- Pour une réservation téléphonique, de compléter et signer le contrat de location transmis au moment de la demande de réservation
- La Société ne peut accepter de contestation, de réclamation ni aucun remboursement portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales par un tiers à la réservation.

La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions générales de vente.

RETRACTATION:

La Société informe ses clients que, selon l'article L221-28 du Code de la Consommation en vigueur en France : « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : [...] 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».

La Société informe donc le client que le délai habituel de rétractation de 14 jours ne s'applique pas à la réservation d'un hébergement ou d'un emplacement.

RESERVATION:

Lors de la demande de réservation, le client doit remplir les obligations suivantes :

- Être majeur et disposer de la capacité juridique. La Société se réserve le droit de refuser les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un tuteur légal. La Société se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis dès lors que les participants au séjour sont des personnes mineures non accompagnées de leur(s) parent(s) ou d'un tuteur légal
- Être inscrit en tant que participant au séjour et participer au séjour ;
- Communiquer toutes les informations requises par la Société (ex : coordonnées des participants au séjour, plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera dans le camping ...)
- Reconnaître être responsable de tous les participants au séjour au niveau financier mais également de tous les évènements pouvant subvenir lors du séjour ;
- Garantir l'exactitude et la véracité des informations communiquées ;

- Reconnaître que toute réservation est nominative et personnelle et ne pourra pas faire l'objet de cession ;
- Reconnaître que toute réservation est nominative et personnelle et ne pourra pas faire l'objet de cession ;

L'acceptation de la demande de réservation sera effective :

- Après accord de la direction
- Après confirmation des disponibilités. En cas d'indisponibilité d'un séjour aux dates demandées, le client est immédiatement informé soit par téléphone, soit par mail et aucune somme ne lui sera prélevée.
- Suite à la signature du dit contrat dûment rempli ou l'acceptation des conditions générales de vente pour une réservation internet
- Suite au versement d'acompte de 30% du montant du séjour + 15 € de frais de dossier non remboursables + la taxe de séjour + l'assurance annulation facultative (si souscrite) ou le versement du montant total du séjour.

La Société se réserve le droit de refuser une demande de réservation ou une réservation en cas de :

- Litige avec le client
- Non-paiement total ou partiel ou retard de paiement des sommes dues pour une réservation. Les sommes déjà versées étant conservées par la société.
- D'un manque d'information ou pour toutes informations erronées lors de la demande de réservation, comme par exemple, le nom, prénom(s) et date de naissance de l'intégralité des participants au séjour, plaque d'immatriculation...

PARTICIPANTS AU SEJOUR:

La Société rappelle qu'elle propose des séjours pour une clientèle familiale. La Société se réserve donc le droit de refuser une réservation et/ou l'accès au camping :

- Aux personnes non mentionnées lors de la réservation
- Aux personnes supplémentaires non comprises dans la capacité maximale de l'hébergement réservé, pour des raisons de sécurité et d'assurance. Il est rappelé que toute personne, quel que soit son âge est un participant. Les enfants ou bébés comptent comme des participants.
- Aux personnes effectuant une ou plusieurs réservations pour plus de 2 logements ou emplacements. Si une réservation est effectuée par une même personne ou par plusieurs personnes se connaissant pour plusieurs logements aux mêmes dates, le camping considère qu'il s'agit d'une réservation de groupe et peut donc refuser les demandes de réservations. Il faudra adresser la demande par mail qui sera étudiée par le service groupe.

TARIFS LOCATION:

Nos tarifs comprennent:

- La location du mode d'hébergement choisi et ses équipements (vaisselle, literie...)
- L'assistance technique
- La consommation d'eau, de gaz, et d'électricité
- L'accueil à l'arrivée

Toute personne en dehors des personnes inscrites sera considérée comme personne supplémentaire. L'inscription de cette personne supplémentaire est soumise à acceptation par la direction si la capacité maximale du logement le permet. Si la direction accepte, l'enregistrement de cette personne supplémentaire s'effectue à la réception en présence du locataire et engendre une tarification (personne supplémentaire 15€/ nuit.)

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Les options supplémentaires proposées par le camping telles que :
- o Le forfait ménage au tarif de 85€, c'est une option à rajouter au moment de la réservation ou directement sur place
- o Le kit linge, draps et serviettes de toilette au tarif de 3.00€ par personne et par nuit

- o Le kit bébé au tarif de 39.00€ par semaine et 7.00€ par nuit pour les séjours de moins d'une semaine
- o Le choix de l'emplacement : 30€ par séjour, selon la disponibilité au moment de votre réservation. Vous pouvez choisir votre location préférentielle à la réservation sans possibilité de changement à l'arrivée.
- L'assurance annulation « Campez Couvert » qui peut être souscrite uniquement à la réservation
- La taxe de séjour instituée par la communauté de communes Calvi-Balagne et Collectivité territoriale de Corse. Elle est due par personne de plus de 18 ans et par jour. Le tarif est de 0.60 €/jour/adulte pour les clients emplacements nus/ Mobil-home . Elle est à acquitter lors du paiement et figure distinctement sur la facture.
- Les activités payantes proposées
- ETC (...)

La disponibilité de l'ensemble des services ne peut être garantie par l'établissement.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Tarification dynamique : La société pratique la tarification dynamique pour les tarifs de ses hébergements.

Les tarifs des hébergements instaurés par le camping peuvent varier selon les périodes, les dates de séjour et selon la date à laquelle la réservation a été effectuée. Les tarifs pour une même prestation peuvent être différents selon la période à laquelle le client a réservé.

Devis: Lors de la demande d'un devis, la période de validité de celui-ci est de 48h00.

Remises: Le camping peut proposer des remises promotionnelles à certaines périodes.

Si toutefois, une réservation a été effectuée par un client, au moment où une remise n'était pas effective, il ne sera pas en droit de la réclamer. Aucune remise, ni aucun avantage ne sera appliqué à une réservation déjà réglée en totalité ou en partie.

PAIEMENT:

Si une réservation est effectuée plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% sera demandé au moment de la réservation.

Si la réservation est effectuée sur Internet, l'acompte devra être versé au moment de la réservation par carte bancaire.

Si la réservation est effectuée par téléphone, l'acompte pourra être versé par carte bancaire, par chèque bancaire français ou virement bancaire. L'acompte doit parvenir à la société dans un délai de 8 jours suivant la réception du contrat. Un accusé de réception non cessible à un tiers devra être présenté le jour de l'arrivée.

Si le paiement de l'acompte n'est pas reçu dans un délai de 8 jours, la société se réserve le droit d'annuler la demande de réservation après en avoir averti le client.

Le solde du séjour devra être réglé dans un délai maximum de 30 jours avant la date d'arrivée du client sur le camping en carte bancaire, chèque bancaire français, virement bancaire ou chèques vacances ANCV ou Connect.

La société met à disposition plusieurs méthodes de règlements pour le règlement du solde :

- o Carte bancaire pour tous types de réservation, via un lien internet ou par VAD en contactant la réception du camping par téléphone
- o Chèque à l'ordre de la SAS Bella Vista, à transmettre par courrier recommandé à l'adresse suivante : Camping Bella Vista, Route de Pietramaggiore, 20 260 Calvi, accompagné d'une lettre mentionnant le nom à laquelle la réservation a été effectuée ainsi que le numéro de sa réservation.

Chèques vacances ANCV: Les chèques vacances doivent être impérativement complétés avec le nom, prénom et l'adresse de la personne propriétaire et à l'emplacement prévu à cet effet. Si ces critères ne sont pas respectés, nous ne pourrons les accepter. Seuls les chèques vacances effectivement reçus seront comptabilisés. Ils devront être envoyés par lettre recommandée à l'adresse suivante: Camping Bella Vista, Route de Pietramaggiore, 20 260 Calvi, accompagné d'une lettre mentionnant le nom à laquelle la réservation a été effectuée ainsi que le numéro de sa réservation.

Les Chèques-Vacances ANCV périmés, arrivés à échéance et/ou frauduleux ne seront pas acceptés.

La Société ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non réception des Chèques-Vacances ANCV.

- o Chèque vacances Connect : Le client devra contacter le camping, pour qu'un paiement VAD via l'application puisse être effectué. La Société ne pourra être tenue responsable en cas d'échec d'utilisation de ce mode de paiement et/ou de tout dysfonctionnement de l'application. Le montant minimal pour un paiement par ChèquesVacances Connect est fixé à 20€, avec possibilité de compléter par carte bancaire.
- o Virement bancaire : sur le compte bancaire de la société. Le libellé devra comporter le numéro de votre réservation, le numéro client et le nom à laquelle la réservation a été effectuée. Pour les règlements par chèque, chèques vacances ou virement, le paiement des sommes dues, telles que mentionnées sur le document de confirmation de votre réservation, devra parvenir dans un délai maximum de 5 jours à la SAS Bella Vista. Dans l'attente du paiement, la réservation est considérée « en attente ».

Si une réservation est effectuée à 30 jours ou à moins de 30 jours avant le début du séjour, l'intégralité des sommes dues devra être réglée immédiatement au moment de la réservation, par carte bancaire pour une réservation Internet. Si la réservation est effectuée par téléphone, le solde du séjour peut être régler par carte bancaire, chèque ou par virement bancaire. Les règlements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir dans un délai de 5 jours à la société, au risque d'une annulation de la réservation.

En cas de non réception du paiement ou d'un paiement ne correspondant pas aux sommes dues, dans les délais impartis, la société se verra contrainte d'annuler la réservation effectuée, et les sommes déjà versées seront retenues par la société.

L'hébergement sera remis à la vente.

MODIFICATION:

Toute demande de modification de séjour devra être notifiée par écrit à l'adresse email suivante : resa@sejoya.fr

La modification d'une réservation (dates, hébergements...) est soumise à acceptation par la direction et entrainera des frais. La demande peut être acceptée ou refusée dans la mesure des disponibilités de l'année civile en cours. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

Si la modification n'est pas acceptée, le client doit effectuer son séjour tel que prévu initialement ou l'annuler. Il doit donc se référer aux conditions d'annulation de la société.

En cas d'acceptation de la demande de modification par la Société, des frais de modification de 30€TTC sont applicables.

Si la modification est acceptée et que le montant total du séjour :

- Est supérieur au montant de la réservation initial : le client devra régler les 30€ de frais de modification et la différence entre les deux séjours 30 jours avant la date d'arrivée ou immédiatement si la modification est effectuée à moins de 30 jours
- Est inférieur au montant de la réservation initial : le client devra régler les 30€ de frais de modification et le prix du séjour initial reste identique, la société ne procède à aucun remboursement. Toute demande de modification est soumise à un nouveau calcul du montant total du séjour selon les prix pratiqués au jour de la modification. Le client est averti qu'en cas de modification du séjour, il ne pourra pas bénéficier des promotions ultérieures à sa demande de modification.

Dans le cas où la société ne peut honorer la demande de réservation du client, la réservation initiale est maintenue sauf annulation de la part du client.

Toute demande de modification reçue dans les 14 jours précédant le séjour, est rejetée automatiquement.

Tout séjour débuté est dû en totalité. Aucun dédommagement ou réduction ne sera consenti en cas d'arrivée différée, de départ anticipé ou de modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

Le client est prié d'avertir la société en cas d'arrivée différée par téléphone ou par mail. Sans nouvelle de sa part, l'hébergement sera remis à la vente dans un délai de 24h00.

Non présentation : En cas de non présentation le jour de l'arrivée et sans nouvelle du client, l'hébergement sera remis à la vente sous un délai de 24h00. Aucun remboursement ne sera consenti, l'acompte ou le solde du séjour seront conservés par la société.

SEJOUR:

bilité civile et/ou pénale.

Règlement intérieur : Le client s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du camping lors de son arrivée. Il régit son séjour en complément des prése<mark>ntes</mark> Conditions générales.

Il s'engage à le respecter ainsi qu'à le faire respecter aux personnes l'accompagnant et étant sous sa responsabilité.

En cas de non-respect des règles du camping, les représentants du camping doivent faire respecter le règlement et prendront toutes les sanctions nécessaires comme :

- L'expulsion immédiate du camping sans possibilité pour le client d'exiger un remboursement ou une indemnité
- Toute réservation du client ou de ses accompagnants pour un futur séjour sera refusée automatiquement
 Le Client est informé que le non-respect de certaines règles présentes dans le règlement intérieur pourrait engager sa responsa-

L'accueil : La réception est ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 en Avril et Octobre. De 8h00 à 20h00 en Mai, Juin et Septembre. De 8h00 à 22h00 en Juillet et Août.

A votre arrivée, vous devez vous présenter au bureau d'accueil pour inscription. Le bracelet à usage unique permettant d'assurer la sécurité de nos clients et d'éviter l'intrusion de personnes extérieures vous sera remis. Le port de ce bracelet est obligatoire durant toute la durée de votre séjour. Il donne accès aux installations et au parc aquatique du camping.

Arrivée et départ : Le jour de l'arrivée les locations sont disponibles à partir de 17h30 et le jour du départ celles-ci devront être libérées au plus tard à 10h00 du matin.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Arrivée tardive : Les arrivées après 23h00 doivent nous être signalées 48h00 à l'avance. L'accueil sera effectué par le gardien de nuit.

Changement de location en cours de séjour :

En cas de changement d'hébergement en cours de séjour, les conditions d'arrivée et de départ s'appliquent comme pour toute nouvelle location.

Ainsi, le logement initial devra être libéré avant 10h00, et le nouvel hébergement ne pourra être occupé qu'à partir de 17h30, après le nettoyage et la préparation nécessaires, conformément aux standards de qualité de l'établissement.

Aucune remise ou compensation ne pourra être accordée pour le temps d'attente entre les deux locations.

Barrières d'accès : L'accès en véhicule dans le camping est contrôlé par des barrières automatiques ouvertes de 7h00 à 23h00. A partir de 23h00 et jusqu'à 7h00, les véhicules devront stationner dans le parking de nuit situé à l'entrée du camping.

Inventaire: Un inventaire est remis au client à son arrivée, ce dernier effectué au préalable par nos soins. Le locataire est tenu de le vérifier, si nécessaire de nous signaler les objets manquants ou détériorés, en le mentionnant par écrit. Si le client ne remet pas l'inventaire déclaratif d'entrée, il sera accordé qu'il a pris possession de l'hébergement dans un bon état général.

Dépôt de garantie : Un dépôt de garantie par carte bancaire de 300 € pour l'hébergement sera demandé le jour de l'arrivée. Cette somme sera intégralement remboursée après le séjour sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Un mail sera envoyé dans la semaine suivant le départ, informant de la clôture du dépôt de garantie, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire.

L'inventaire sera fait par nos soins après le départ du client : toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenu sur le montant de la caution au tarif indiqué. Veuillez noter que le camping se réserve le droit de retenir une partie ou l'intégralité du montant du dépôt de garantie également en cas de dégradations dans le camping.

Ménage de fin de séjour : Le camping propose un forfait ménage d'un montant de 85€ pour tous les hébergements.

Si le client n'a pas souscrit cette option, mais que le jour du départ, l'état de propreté de l'hébergement est jugé irrecevable, 85€ de frais de nettoyage seront prélevés sur le dépôt de garantie.

Aussi, si le client a souscrit à l'option ménage, mais que l'hébergement se trouve dans un état anormal de saleté, il lui sera facturé 85€ supplémentaires sur le dépôt de garantie.

La Société rappelle au client les tâches à effectuer :

- Si le client n'a pas souscrit à l'option ménage, sans en faire une liste exhaustive :
- o Vider et jeter les poubelles
- o Faire et ranger la vaisselle
- o Vider et éteindre le frigo
- o Balayer et passer la serpillière
- o Nettoyer l'espace cuisine, salle de bain et les toilettes
- o Ranger et nettoyer la terrasse et le mobilier
- o Si l'option Kit Linge a été souscrite, déposer les draps et serviettes près de l'entrée
- Si le client a souscrit à l'option ménage :
- o Vider et jeter les poubelles
- o Faire et ranger sa vaisselle
- o Vider et éteindre le frigo
- o Ranger la terrasse et le mobilier

Forfait nettoyage spécial: Résidus de colle ou adhésif et dégradation sur les vitres

En cas de présence de colle, stickers, autocollants, adhésifs ou tout autre résidu sur les vitres des hébergements locatifs, un forfait de nettoyage spécifique de 35€ sera automatiquement facturé. Ce forfait couvre le temps de nettoyage supplémentaire ainsi que les produits spécifiques nécessaires à la remise en état des surfaces vitrées.

Par ailleurs, si le client procède lui-même au nettoyage des vitres et que cela entraîne des rayures ou détériorations, notamment dues à l'usage de produits ou matériaux inadaptés, le remplacement complet de la vitre endommagée lui sera facturé et retenu sur le dépôt de garantie.

Choix de l'emplacement : L'option « Choix de l'emplacement » peut être souscrite au moment de la réservation. Cependant, si le camping ne peut pas honorer cette option vis-à-vis du client à cause d'un aléa technique ou autre, le client sera prévenu dès que possible et remboursé du montant de l'option soit 30€.

Si le client n'a pas souscrit à l'option « je choisis mon emplacement », l'hébergement est attribué au client de manière aléatoire le jour de l'arrivée. En aucun cas, l'attribution de l'emplacement, ne peut donner prétexte à un remboursement ou à une réduction.

Dégradation location : Le client sera tenu responsable de toutes dégradations dans sa location durant son séjour. Dans ces cas précis, la caution sera retenue. Éventuellement son remboursement interviendra une fois que l'assurance personnelle du client aura soldé l'intégralité des dégâts à l'établissement. Dans le cas contraire la caution sera perdue. Cette procédure s'appliquera aussi, si les dégâts sont causés dû à un élément naturel subordonné par un manque de bienveillance du client. Exemple : une porte vitrée qui claque, se brise par le fait du vent et par manque de précaution du client.

Dégradation des parties communes : En cas de dégradation par la faute du locataire ou de ses subordonnés (enfants, amis ...) dans les parties communes (piscine, restaurant, jeux enfants...) de l'établissement, la caution sera retenue au même titre qu'en cas de dégradation dans la location. Seule la prise en charge intégrale des dégâts par l'assurance du client donnera lieu à un remboursement de la caution et cela une fois les dommages soldés.

Assurances: Le camping, n'étant pas un hôtelier dans le sens de l'article 1952 du code civil français, ne peut en aucun cas être tenu responsable des pertes ou des vols d'objets personnels pendant le séjour. Le client est le seul responsable de ses biens. De plus, le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Afin de se garantir contre la perte, le vol ou les dégradations, il doit donc vérifier auprès de sa compagnie d'assurance si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Le client atteste également être couvert par une assurance de responsabilité civile couvrant sa propre responsabilité et celle des personnes l'accompagnant.

Réparations durant le séjour : En cas de réparation dans la location, l'établissement mettra tout en œuvre pour intervenir dans les meilleurs délais. Le service technique sera disponible de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi. Les techniciens interviennent selon leur planning et par niveau d'urgence des pannes.

En cas de panne qui nécessite la commande de pièces ou une intervention d'un technicien extérieur agréé, le client ne pourra prétendre à une obligation de résultat dans de courts délais.

Respect : Le silence absolu devra être observé de 22h00 à 7h00

Les animaux : Les animaux sont strictement interdits dans l'ensemble des hébergements locatifs.

Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'un forfait de nettoyage majoré et pourra, selon la gravité, donner lieu à une exclusion immédiate du locataire sans remboursement du séjour.

Utilisation des barbecues:

Pour des raisons de sécurité et de préservation des installations, l'usage de barbecues est strictement interdit sur les terrasses des hébergements locatifs (mobil-homes, chalets).

Des barbecues collectifs à charbon sont à disposition dans le Camping.

Tout manquement à cette règle pourra entraîner une intervention du personnel et, le cas échéant, une facturation de remise en état en cas de dégradations et dommages causés.

Télévision : Le Camping n'est pas responsable en cas de perturbation de la réception des chaines de télévision, facteur indépendant de sa volonté.

Surface : Les surfaces de nos mobil-homes sont données hors tout, terrasses couvertes comprises, selon les données constructeur.

Insectes : Avant sa mise en location, il a été procédé au nettoyage de l'hébergement locatif. Durant le séjour, ce sont les clients qui sont en charge de cet entretien. Si le locataire constate la présence d'insectes indésirables (du type fourmis, guêpes ou autre), il lui appartient, de faire le nécessaire.

Si malgré ses efforts, le problème n'est pas solutionné, le camping tentera de faire le nécessaire et mettra à la disposition des clients des répulsifs. Cependant, les insectes relevant du milieu naturel et à fortiori dans un camping, l'exploitant décline toute responsabilité en cas de désagréments. (Moustiques...)

Parasols : Certaines de nos locations sont équipées de parasols. Afin de ne pas les endommager, nous demandons aux clients de les fermer lorsqu'ils sont absents ou en cas de vent afin d'éviter toutes détériorations et pour garantir la sécurité des autres occupants du camping.

En cas de détérioration ou casse du parasol ou d'autres équipements par manque de bienveillance, des retenues seront opérées sur le dépôt de garantie.

Mobilier de jardin : En aucun cas le mobilier de jardin présent dans les hébergements ne peut être déplacé ailleurs dans le camping ou prêter à d'autres clients ou campeurs en emplacement par exemple. Les tables et chaises de jardin sont uniquement destinées à être utilisées sur la terrasse de l'hébergement loué.

Gestion des déchets: A l'entrée du camping, nos clients ont la possibilité de déposer leurs déchets dans le local à poubelles prévu à cet effet. Le tri des déchets est une obligation et le local dispose de toutes les catégories de conteneurs: la couleur jaune pour les matériaux recyclables à base de plastique, la couleur verte pour les produits en verre, la couleur bleue pour les papiers, la couleur grise pour les cartons, la couleur noire pour les ordures ménagères et la couleur marron pour les biodéchets.

Le local est équipé d'un système de vidéosurveillance en cas de manquement grave, des retenues sur le dépôt de garantie pourront être opérées.

Services et animations : Notre établissement mettra tout œuvre pour proposer les services élémentaires de son ouverture à sa fermeture. Cependant certains services et animations ne seront disponibles qu'en haute saison ou peuvent varier en fonction de notre taux de fréquentation, des aléas techniques et des mesures sanitaires en vigueur.

Véhicules électriques: La Société informe le client que des bornes de recharge payantes sont disponibles à l'entrée du Camping. Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de recharger un véhicule électrique ou hybride à partir des prises ou installations électriques des hébergements ou de toute autre infrastructure du camping.

En cas de non-respect de cette règle, le client sera considéré en infraction avec les présentes Conditions Générales, et les dispositions relatives à l'expulsion immédiate du camping pourront être appliquées, sans possibilité de remboursement du séjour.

Parc aquatique: Pour des raisons de sécurité, l'accès du parc aquatique est strictement interdit aux mineurs sans la présence d'un responsable légal sur place. (parents, tuteur, accompagnateur...)

Dans l'enceinte du parc aquatique, les mineurs sont sous la responsabilité et la surveillance de leurs responsables légaux. Tout mineur laissé sans surveillance se verra refuser l'entrée du parc aquatique ou sera expulsé. En cas d'accident des suites de ce manquement, le Camping décline toutes responsabilités.

Par mesure d'hygiène les shorts de bain sont strictement interdits dans l'espace aquatique.

L'accès à l'espace aquatique se fera seulement par le port du bracelet du camping, donné le jour de votre arrivée.

Visiteurs : Les personnes extérieures ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte du Camping. En cas d'entrée non autorisée par la direction, les éventuels visiteurs seront soumis aux tarifs visiteurs et en cas de non-paiement de celui, les visités seront solidairement responsables des sommes dues. En cas d'acceptation de la direction pour une éventuelle visite, les horaires de visite devront être respectés et les visiteurs ne seront autorisés en aucun cas à utiliser les équipements et installations du camping y compris le parc aquatique. En cas d'accident, le camping décline toute responsabilité.

Les visiteurs autorisés à pénétrer dans le camping s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping et sont sous la responsabilité de la personne visitée.

Droit à l'Image : En acceptant les conditions générales de vente, le client autorise, à titre gratuit, la société ou un tiers mandaté par celle-ci, à le photographier, le filmer et l'enregistrer pendant son séjour au sein du camping et à exploiter les images, vidéos, sons et contenus obtenus sur tous supports et plus particulièrement sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), ses brochures et supports publicitaires et touristiques pour une durée indéfinie. Cette autorisation a pour but d'assurer la promotion de la société. Cette autorisation est valable tant pour la personne à l'origine de la réservation que pour les personnes hébergées avec ledit client.

ANNULATION:

Frais d'annulation: Toute annulation d'un séjour doit être notifiée à la société par écrit, soit par mail soit par lettre recommandée. L'annulation sera prise en compte à réception.

En cas d'annulation, en l'absence de l'assurance annulation ou en cas de non-prise en charge par celle-ci, des retenues sont opérées sur les sommes déjà versées, ou dues, selon les modalités suivantes :

- De la date de réservation à 121 jours avant le début du séjour : 30% du coût du séjour seront retenus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 120 jours et 61 jours avant le début du séjour : 50% du coût total du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 60 jours et 31 jours avant le début du séjour : 75 % du coût total du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 30 jours et la date de début du séjour : 100% du coût total du séjour restent dûs (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...)

GARANTIE ANNULATION:

La société propose une assurance annulation via le partenaire « Gritchen Affinity » qui est à souscrire uniquement au moment de la réservation. L'assurance annulation n'est pas incluse dans le prix. Elle est facultative et est payable à la réservation. Les conditions générales de l'assurance annulation « Campez Couvert » sont disponibles sur notre site Internet.

En cas d'annulation d'une réservation, le montant de l'assurance annulation souscrite ne sera pas remboursé.

MODE DE RÈGLEMENT:

Chèque bancaire français, carte bancaire, virement bancaire, ANCV et ANCV connect pour le règlement du solde uniquement. Iban: FR45 3000 2028 5900 0007 1301 K35

Bic ou Swift: CRLYFRPP

RÉCLAMATION ET MÉDIATION:

Toute réclamation pendant le séjour doit être signalée par le Client à l'équipe d'accueil du Camping, dans les 24 heures suivant l'événement faisant l'objet de la réclamation, afin que le camping puisse tout mettre en œuvre pour remédier à la non-conformité ou constater et satisfaire au mieux ses attentes.

- A défaut d'u<mark>ne</mark> résolution conforme aux attentes du Client, il peut formuler une réclamation :
- Par courrier : Camping Bella Vista, Route de Pietramaggiore, 20 260
- Par mail: resa@sejoya.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte si les faits n'ont pas été déclarés à l'équipe d'accueil pendant le séjour.

Le camping traite toute réclamation dans les meilleurs délais possibles (maximum de 2 mois à compter de la date de réception de la réclamation).

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle si la réponse apportée par le camping ne satisfait pas le client.

Toute demande de médiation doit être adressée dans les meilleurs délais à CM2C, soit en ligne sur le site internet www.cm2c.net, soit par courrier à l'adresse suivante : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS.

NCES

